

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2023 À 19 H AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :**

Monsieur le maire, Raymond Rougeau  
Mesdames et Messieurs les conseillers, Raynald Michaud  
Josianne Girard  
Bruno Desrochers  
Kimberly St-Denis  
Stéphanie Labelle  
Est absent,  
Monsieur le conseiller Jean Kristov Carpentier



**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par Monsieur le maire Raymond Rougeau, les élus ayant tous été dûment notifié, tel que prescrit par le Code municipal. Maître Caroline Gray, directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Est également présent :  
Monsieur François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

23-586 Il est proposé par Monsieur le conseiller Bruno Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024**
6. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Monsieur le Maire Raymond Rougeau et le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur François Dauphin, présentent les prévisions budgétaires pour l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

**Étant donné une deuxième séance extraordinaire du conseil prévue à 19 h 30, Monsieur le Maire suspend la présente séance quelques minutes, afin de procéder à l'ouverture et à la suspension de cette deuxième séance.**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le Maire invite, conformément au Règlement 17-2013 et ses amendements, les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions.

**5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024**

CONSIDÉRANT la présentation du budget pour l'année 2024 séance tenante.

23-587 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le budget pour l'année 2024 au montant de 24 564 727 \$, tel que présenté ci-après :

<b><u>RÉPARTITION DES REVENUS</u></b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
TAXES	17 967 807 \$	19 841 506 \$
TENANT LIEU DE TAXES	305 504 \$	365 714 \$

PAIEMENT DE TRANSFERT	900 922 \$	1 392 919 \$
SERVICES RENDUS	1 000 975 \$	1 060 638 \$
IMPOSITION DE DROITS	1 202 950 \$	1 213 450 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	154 000 \$	173 000 \$
INTÉRÊTS	257 000 \$	390 000 \$
AUTRES REVENUS	183 645 \$	127 500 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>21 972 803 \$</b>	<b>24 564 727 \$</b>

#### **RÉPARTITION DES DÉPENSES**

ADMINISTRATION	3 871 761 \$	4 463 608 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 520 064 \$	3 910 721 \$
TRANSPORT	4 122 541 \$	4 756 462 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	3 678 111 \$	3 748 180 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	36 192 \$	37 608 \$
URBANISME	670 649 \$	803 285 \$
LOISIRS	3 122 226 \$	3 286 456 \$
INTÉRÊTS	696 663 \$	810 050 \$
AMORTISSEMENT	5 227 604 \$	5 192 741 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>24 945 811 \$</b>	<b>27 009 111 \$</b>

#### **AFFECTATIONS**

AMORTISSEMENT	- 5 227 604 \$	- 5 192 741 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 111 906 \$	2 100 709 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	25 000 \$	32 000 \$
AFFECTATION D'EXCÉDENT	-379 664 \$	0.00 \$
RÉSERVES	497 354 \$	615 648 \$
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS :</b>	<b>- 2 973 008 \$</b>	<b>-2 444 384 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>21 972 803 \$</b>	<b>24 564 727 \$</b>

Le budget ou un document explicatif de celui-ci sera publié dans le journal l'Action, conformément aux exigences de l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

#### **6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 séance tenante par Monsieur François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier.

23-588 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raynald Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, tel que présenté et pour valoir comme si au long récit, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

#### **7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

23-589 Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 20 h 08.

(Signé) *Caroline Gray*

(Signé) *Raymond Rougeau*

Me Caroline Gray  
Directrice générale adjointe  
et directrice du Service du greffe

Raymond Rougeau  
Maire